

Samedi 19 Avril 2025

4^{ème} Édition

CHALLENGE

Marie-Céline Bernard

Féminines U15 Jeu à X

**Complexe sportif de Champlevert
Rue Léo Lagrange
71000 Mâcon**



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



Mot d'accueil de la Présidente Du Comité départemental de rugby de Saône et Loire

Chers amis du rugby,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que le Comité Départemental de Rugby de Saône-et-Loire vous annonce la tenue de la 4^e édition du Challenge Marie-Céline Bernard, un événement dédié au rugby féminin. Ce tournoi aura lieu le samedi 19 avril 2024 au Complexe sportif de Champlevvert à Mâcon, un cadre idéal pour accueillir cette compétition.

Ce rendez-vous incontournable rassemble les sélections départementales féminines des moins de 15 ans, un vivier de jeunes talents qui incarnent l'avenir de notre sport. L'organisation de ce tournoi, menée en collaboration avec le club de l'A.S. Mâcon Rugby sous la présidence de M. Alain Piguet, témoigne d'une synergie exemplaire entre les acteurs du rugby en Saône-et-Loire.

Depuis plus de dix ans, le Codep Rugby 71 s'engage activement pour promouvoir et développer le rugby féminin dans notre département. Cette 4^e édition illustre une fois encore cet engagement, en offrant une plateforme unique où ces jeunes joueuses peuvent exprimer leur passion, leur détermination et leur talent.

Au-delà de la compétition, ce Challenge revêt une dimension toute particulière : il est l'occasion de rendre un hommage appuyé à Marie-Céline Bernard, une femme dont l'engagement pour le rugby féminin a laissé une empreinte indélébile. Figure emblématique de notre sport, elle incarne les valeurs qui nous rassemblent tous : le respect, le courage et la solidarité.

Cet événement est également une formidable vitrine pour démontrer que le rugby féminin est en pleine croissance et qu'il mérite toute notre attention et notre soutien. Nous souhaitons qu'il inspire non seulement les jeunes joueuses présentes sur le terrain, mais aussi les clubs, les éducateurs, les familles et tous les passionnés de rugby.

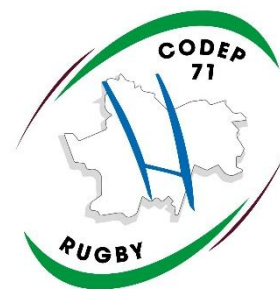
Nous espérons que cette journée sera marquée par l'enthousiasme et la convivialité qui caractérisent notre sport. Nous vous invitons donc à venir nombreux pour encourager les équipes, partager des moments de fraternité et contribuer à la réussite de cette belle fête du rugby féminin. Ensemble, faisons de cette 4^e édition du Challenge Marie-Céline Bernard un moment inoubliable, symbole de notre engagement pour l'avenir du rugby féminin.

Nous vous attendons avec nombreux !

Sportivement,

Brigitte Bordet

Présidente Codep Rugby 71



Présentation de Marie-Céline Bernard



Marie-Céline Bernard, est originaire de Vers, elle a amorcé sa passion pour le sport à l'UNSS au lycée des jeunes filles, rue de la Banque à Chalon sur Saône. Son parcours sportif débute en 1964 à l'A.S. Tournus, où elle s'illustre en athlétisme, se spécialisant dans les épreuves du 400m et du javelot en sélection régionale.

En tant que professeur d'éducation physique et sportive, Marie-Céline se distingue également sur le terrain du rugby féminin. En 1967, elle participe à la création de l'équipe féminine de rugby à Tournus, marquant ainsi le début d'une carrière remarquable. Son destin prend forme lorsqu'elle est désignée numéro 10, avec la responsabilité du jeu au pied et le rôle de capitaine, définissant ainsi le cours de sa trajectoire sportive.

Son engagement pour le rugby féminin la conduit à suivre une formation au CREPS de Dijon, faisant d'elle la première femme

entraîneur à la FFR en 1978. En tant que joueuse, elle représente la France au niveau national. L'année 1989 marque l'entrée officielle du rugby féminin à la FFR, et Marie-Céline est nommée entraîneur de l'équipe de France féminine. Sous sa direction, l'équipe atteint des sommets, se classant troisième lors de deux Coupes du Monde à Cardiff en battant les Néo-Zélandaises, et Edimbourg en venant à bout des Galloises. Elle obtient une deuxième place en Coupe d'Europe à Trévis. En parallèle à son implication dans le rugby, Marie-Céline Bernard maintient une activité soutenue dans l'athlétisme. Elle est athlète, entraîneur 3e degré à l'A.S. Tournus jusqu'à l'âge de 50 ans, et dirigeante au comité de Bourgogne de rugby. Elle a été élue au comité départemental de rugby de Saône et Loire, où elle a apporté sa passion et son dévouement au développement du sport au niveau local pendant de nombreuses années. Elle a joué un rôle clé chez les Coquelicots en tant qu'entraîneur et que secrétaire du club de 1971 à 2022. Depuis 2023 est à l'A.S Tournus où elle est élue au comité directeur, et où elle entraîne l'équipe de rugby loisir.

Ses exploits sportifs ne s'arrêtent pas là, et elle démontre encore son talent en reprenant les lancers. Lors de la saison 2021/2022, elle réalise des performances remarquables, établissant un record de France en javelot dans la catégorie F75, et décrochant les titres de championne de France en disque et pentalancers. Marie-Céline demeure une figure emblématique du sport féminin, marquée par une carrière exceptionnelle et une passion intarissable pour l'athlétisme et le rugby. Toujours aussi impliquée, elle continue de suivre de près les équipes féminines, inspirant ainsi les générations futures par son parcours exceptionnel et son dévouement indéfectible au monde du rugby.



Règlement du Challenge

Article 1 :

Le Challenge Marie-Céline Bernard est réservé aux sélections départementales ou équipes de club féminines moins de 15 ans, conformément aux règlements de la FFR. Les responsables de chaque sélection départementale ou équipes de club s'engagent à inscrire uniquement des joueuses titulaires d'une licence FFR valide. Ce challenge vise à offrir un tournoi éducatif, permettant à chaque joueuse d'évoluer en toute sécurité, dans un environnement de confiance avant, pendant et après les rencontres.

Article 2 :

L'accès à l'aire de jeu est limité aux personnes affiliées à la FFR pour la saison en cours. Seuls les titulaires de licences d'éducateurs sont autorisés à encadrer une équipe de sélection départementale ou d'équipe de club. Tous les licenciés FFR doivent respecter le Rugby Digest édité par la FFR pour la saison en cours. Tout comportement irrespectueux ou agressif envers une autre équipe, un arbitre ou un membre de l'organisation entraînera le déclassement de l'équipe.

Article 3 :

Le challenge se déroulera en fonction du nombre d'équipes engagées au Complexe sportif de Champevert, Rue Léo Lagrange, 71000 Mâcon.

- Des poules de niveaux (A et B) seront organisées pour permettre à chaque équipe de disputer des rencontres au plus près de son niveau sportif.
- Sinon, des poules de brassage seront organisées suivant le nombre d'équipes engagées. Chaque niveau sera organisé sous forme de poules de brassage au départ, puis de poules de niveau, ensuite il n'y aura ni demi-finales ni finales.
- Sinon, 1 poule unique en formule championnat où toutes les équipes se rencontrent.

Le seul règlement applicable sera le "Rugby Educatif." édité par la FFR.

Vous pouvez consulter le règlement [ici](#).

Article 4 :

Établissement du Classement :

Pour chaque organisation du challenge Marie-Céline Bernard.

- Une victoire apportera 5 points.
- Un match nul 2 points.
- Une défaite 0 point.

Un classement sera établi dans chaque poule à la fin du tournoi.

Les critères pris en compte pour établir le classement seront les suivants :

Il n'y aura pas de prolongation ni de rencontre supplémentaire.

- Le nombre de points obtenus.
- Le goal-average.
- Le nombre d'essais marqués.
- Le résultat de la confrontation direct.
- L'équipe ayant obtenu le moins de pénalités (carton rouge, carton jaune) ou du comportement déplacé des éducateurs ou équipe sera classée première.

Article 5 :

L'équipe vainqueur du Challenge Marie-Céline Bernard recevra le trophée qu'elle conservera pendant la saison et le rapportera à l'occasion de l'édition suivante.

Déroulement du Challenge

8h30 – 9h00

Accueil des équipes et des staffs

9h45

Rendez-vous des éducateurs

10h00

Début du tournoi

12h30 – 13h30

Pause déjeuner

Un pot de l'amitié sera offert à tous les éducateurs.

14h00

Début des rencontres de niveau

17h00

Fin de tournoi et remises des récompenses.



Informations pratiques

Personnes à contacter :

Olivier Gilares : 06 83 56 98 45

Bruno Ledey : 06 74 35 60 18

Arbitrage :

L'arbitrage des rencontres du Challenge Marie-Céline Bernard sera confié à des jeunes arbitres de la Ligue de rugby Bourgogne Franche-Comté.

Il est donc important que chacun respecte ces arbitres, les décisions et les consignes données sur le terrain et autour du terrain.

Les arbitres et les chefs de plateau ont donc toute autorité pour régler les différends, s'il y en a, et de prendre les sanctions appropriées. Les sanctions prises contre les éducateurs et les joueuses autour et pendant le challenge peuvent affecter le classement des équipes.

Le respect des arbitres est primordial, et le respect de cette règle est notre priorité.

Goûter :

A l'issue du tournoi, des goûters seront à récupérer à l'accueil.
Vous pourrez récupérer vos licences en même temps.

Hébergement :

Possibilité de logement pour les équipes.

Contact : Christophe Crepaud

Tél : 06 09 44 97 04

Mail : crepaudchristophe@icloud.com

Restauration :

Possibilité de commander des plateau repas à 8€ par personne.

Réservation auprès de Christophe Crepaud

Tél : 06 09 44 97 04

Mail : crepaudchristophe@icloud.com

Adresse des infrastructures :

Complexe sportif de Champlevvert

Rue Léo Lagrange

71000 Mâcon

<https://maps.app.goo.gl/QB37WvJtN7pesZsw9>



Le Comité départemental de rugby de Saône et Loire décline toutes responsabilités en cas de perte, de vol d'objet personnel dans les vestiaires ou sur les installations.